



VICE-PRESIDENCE,
MINISTÈRE DU BUDGET, DES FINANCES,
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES ENERGIES

DIRECTION GENERALE
DES RESSOURCES HUMAINES
.....

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU
GRADE DE **CONSEILLER DES SERVICES**
ADMINISTRATIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE
LA POLYNESIE FRANCAISE AU TITRE DE
L'ANNEE 2014

**Série de questions relatives à l'organisation administrative, la
fonction publique et les règles budgétaires et comptables de la
Polynésie française**

Mardi 26 mai 2015

(Durée : 2 heures – coefficient 2)

Le sujet comporte une page (page de garde incluse).

Aucun autre document n'est autorisé.

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1) <i>La compétence de la Polynésie française en matière fiscale.</i>2) <i>L'application des principes de la commande publique en Polynésie française.</i>3) <i>L'obligation de neutralité des fonctionnaires.</i>4) <i>Les prérogatives s'attachant à la qualité d'ordonnateur.</i> |
|---|